

[HARMONIE MUTUELLE](#) / T : 01.42.66.99.66, la 1ère mutuelle de France a déployé plusieurs actions de protection et d'entraide à destination des entrepreneurs : une campagne proactive d'appels de courtoisie auprès de 26.000 TPE et la mise en place d'un fonds social d'aide aux TPE de 2 M€. Dans la région Nord Est (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté), près de 4.500 TPE ont déjà été contactées. Ces appels de courtoisie ont notamment vocation à détecter les besoins des TPE, à rassurer les entrepreneurs fragilisés et à leur apporter des solutions adaptées en cette période particulièrement éprouvante. Le fonds de soutien de 2 M€ permet d'octroyer des aides exceptionnelles pour les entrepreneurs (TNS) et les petites entreprises (de moins de 19 salariés) en difficultés économiques. <https://www.harmonie-mutuelle.fr/web/tout-harmonie>